

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 Septembre 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2018-05-17 – EMPLOI FORMATION (8.6) – PACTE OFFENSIVE
CROISSANCE EMPLOI – CONVENTION CADRE ENTRE LA REGION
GRAND EST ET LE TERRITOIRE TERRES DE LORRAINE**

DATE DE CONVOCATION : 20 SEPTEMBRE 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 04 OCTOBRE 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

	André FONTAINE, Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE ayant la procuration de C. VERDELET, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Serge ZUFFELLATO ayant la suppléance de J-F. SEGAULT, Fabrice CHARTREUX ayant la procuration de JR. GORCE, Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de C. MAURY, Isabelle GUILLAUME, Patrice KNAPEK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Serge GREGOIRE ayant la suppléance de T. MIGOT, Corinne LALANCE ayant la procuration de C. THERMINOT, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY ayant la procuration de F. MANSION, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Elisabeth GILLET ayant la suppléance de K. JUVEN, Patrick FLABAT ayant la procuration de B. DEPAILLAT, Xavier RICHARD, Alde HARMAND, Lydie LEPIOUFF ayant la procuration de L. LALEVEE, Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB ayant la procuration de G. HOWALD à compter de la 2018.05.31, Catherine BRETENOUX, Gérard HOWALD (départ à la 2018.05.31), Marie VIOT ayant la procuration de A. BOURGEOIS, Malika GHAZZALE (départ à la 2018.05.31), Mustapha ADRAYNI ayant la procuration de F. DE SANTIS, Claudine CAMUS ayant la procuration de M. GHAZZALE à compter de la 2018.05.31, Guy SCHILLING ayant la procuration de C. GAY, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER ayant la procuration de E. MANGEOT, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE ayant la procuration de B. FABING, Denis PICARD, Christelle AMMARI, Dominique PERRIN (départ à la 2018.05.15), Jean Pierre COUTEAU.
<u>Etai^{ent} excusés :</u>	Thierry COLLET, Bernard FABING, Jean-François SEGAULT, Christophe MAURY, Jean-Robert GORCE, Christine THERMINOT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Bernard DEPAILLAT, François MANSION, Kristell JUVEN, Fabrice DE SANTIS, Lucette LALEVEE, Alain BOURGEOIS, Catherine GAY, Etienne MANGEOT.
<u>Avis de procuration :</u>	12 procurations : du début à la 2018.05.30 ; 14 procurations : de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Avis de suppléance :</u>	3 suppléances : du début à la fin.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	54 présents du début à la 2018.05.14 ; 53 présents de la 2018.05.15 à la 2018.05.30 ; 51 présents de la 2018.05.31 à la fin.
<u>Nombre de votants :</u>	66 votants du début à la 2018.05.14 ; 65 votants de la 2018.05.15 à la fin.

Le Schéma Régional de Développement Économique, de l'Internationalisation et de l'Innovation (SRDEII) constitue la stratégie offensive, structurante, concertée et fédératrice de la Région Grand Est pour répondre aux besoins des territoires et de leurs entreprises et relever les défis de la compétitivité, de la modernisation des outils de production, de l'emploi et de l'accroissement de la valeur ajoutée sur l'ensemble du Grand Est et de ses territoires.

La Région et les groupements d'EPCI volontaires peuvent décider d'agir ensemble au service de cette ambition de façon complémentaire à travers un contrat partenarial, et ce dans le cadre de leurs champs de compétences respectifs, en tenant compte des missions dévolues à d'autres acteurs intervenant sur le territoire (chambres consulaires, Opérateurs de la création/reprise, agence régionale de l'innovation, agence d'attractivité...).

C'est à cette fin que le Groupement des EPCI composants le Pays « Terres de Lorraine » et la Région souscrivent un « Pacte Offensive Croissance Emploi » (POCE) centré sur des priorités à caractère économique partagées, en cohérence avec le SRDEII et les politiques menées dans l'ensemble de la région Grand Est, au service d'un objectif de croissance, de compétitivité et d'emploi.

Le POCE se base sur les besoins et initiatives du territoire en fonction de ses spécificités, ses atouts et potentiels.

Il obéit à une double finalité :

- il constitue le lieu privilégié de dialogue, de co-construction et de coopération entre le territoire Terres de Lorraines et ses composantes et la Région ;
- il identifie des actions structurantes en termes de développement économique et d'innovation qui vont être décisives pour l'avenir du territoire concerné et l'atteinte des objectifs définis dans le SRDEII.

A l'écoute des besoins des entreprises, la Région et les EPCI de Terres de Lorraine œuvrent de concert pour :

- assurer en matière d'économie et d'innovation la convergence et la complémentarité entre les actions de la Région et celles des groupements d'EPCI, partenaires privilégiés de la Région, et réaffirmer le rôle des EPCI dans leurs responsabilités en matière de foncier disponible et d'immobilier ;
- partager les informations et rendre compte aux territoires des aides régionales aux entreprises et actions collectives ;
- susciter ensemble sur le territoire une dynamique de bonnes pratiques et un suivi interentreprises (clusters, projets d'écologie industrielle territoriale, Pôle territorial de coopération économique...), en partenariat avec les autres intervenants dont les agences de développement économique.

Prévu pour une durée de 3 ans prenant fin au 31/12/2021, le POCE est révisable en cours de contractualisation si la conjoncture territoriale ou économique le justifie.

Il s'articule autour de 7 projets structurants, déclinés en 21 actions ainsi résumées :

7 PROJETS STRUCTURANTS	21 ACTIONS
1. Création / reprise d'entreprises, maintien des entreprises implantées et soutien à leur développement	1.1. Consolider la boîte à outils territoriale de l'accompagnement création / développement
	1.2. Prescrire les aides régionales au développement des entreprises
	1.3. Cultiver la mise en réseau et les synergies inter-entreprises
2. Promotion économique du territoire, appui aux filières et prospection des investisseurs	2.1. Commercialisation de l'offre d'accueil économique
	2.2. Economie circulaire : Ecologie industrielle / seconde vie des matériaux
	2.3. Promotion des entreprises et des compétences locales
3. Economie sociale et solidaire et nouveaux modèles économiques collaboratifs	3.1. Ressourcerie et galerie de l'économie circulaire et solidaire
	3.2. Expérimentation Zéro chômeurs de longue durée
	3.3. Nouveaux espaces collaboratifs / coworking thématiques / travail à distance
4. Innovation en entreprises et dans les territoires	4.1. Prescription des outils régionaux dédiés à l'enjeu du numérique
	4.2. Projet TIGA « Des hommes et des arbres »
5. Immobilier d'entreprise et foncier d'activité	5.1. Coopérer avec la Métropole sur l'essor de l'écosystème d'innovation de Brabois
	5.2. Innover dans la gestion concertée de la zone mixte du Parc de Hays
	5.3. Faire rayonner l'offre logistique de la ZIA de Gondreville-Fontenoy
	5.4. Développer une offre de mobilité favorisant la desserte des zones d'activité en périphérie de l'axe Nancy-Toul.
6. Economie de proximité	6.1. Redynamisation commerciale des centre-villes / centre-bourgs
	6.2. Faire de la boucle de la Moselle une destination de niveau grand régional
	6.3. Accompagner la montée en gamme des sites et itinéraires touristiques structurants
	6.4. Promouvoir et commercialiser l'offre touristique locale

	6.5. Mettre en place une vithèque
	6.6. Promouvoir le Terroir Moselle
7. Accompagnement des transitions écologique et énergétique (dont la digitalisation et l'écologie industrielle territoriale)	7.1. Projet alimentaire territorial
	7.2. Territoire à Energie Positive
	7.3. Développement du fret par la voie d'eau sur les infrastructures portuaires de la Moselle

Un exemplaire du projet de contrat est disponible auprès du pôle développement et aménagement du territoire

Vu l'avis de la commission économique du 19 septembre 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver le POCE entre la Région Grand Est et les intercommunalités du Pays Terres de Lorraine.**
- **D'autoriser Monsieur le Président à signer ce contrat et toutes pièces utiles afférentes à cette délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX